

PHASE DE COMMUNICATION

Situation N°2

THEME : Vous êtes magasinier vendeur chez NORAUTO au rayon des accessoires Automobiles.
Vous devez renseigner un client en vue d'une vente concernant les sièges de sécurité enfant.

DOCUMENTATION

Afin de développer votre argumentation vous disposez d'une documentation sur les produits de la même marque en rayonnage, ainsi qu'une indication sur des produits complémentaires en magasin.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS

Conformément à la réglementation routière l'installation d'un siège bébé à la place passager avant n'est permise que lorsque le véhicule ne possède pas de coussins gonflables passager ou que ce système est débrayable.

PREPARATION

Vous disposez de 10mn pour organiser votre argumentation.

ACADEMIE DE CAEN	BEP + CAP	SESSION 1999
Durée : OH30		EP1- Communication professionnelle
SUJET	Feuille : 1/1	Distribution Magasinage D.C.E.A.